

Séance du 17 Septembre 1943.

L'an mil neuf cent quarante-trois et le dix-sept septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Montréjeau s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus, maire.

Étaient présents : M. Bouche, Marregot, adjoints.
M. Beyret, Bizant, Castet, Dorbessan, Isnard, Ladère,
Puységur, Vallet, Giraudon

Excusés : M^{me} Salles, Bondoumet (P. G.) Labayle.

Absents : M. Blanchard, Lychenne, D^r Seikhan

Ordre du jour :

- I. Budget additionnel de la commune et du Bureau de bienfaisance,
- II. Retèvement du traitement ou salaires des employés communaux,
- III. Subvention à la Ville de Vitry-le-François,
- IV. Electrification du quartier de Capdeville.
- V. Terrain de sports,
- VI. Droits de placis,
- VII. Demandes diverses d'assistance.

Budget additionnel

M. le Maire dépose sur le bureau son compte administratif pour l'année 1942 et se retire de la salle.

M. Bouché, premier Adjoint, donne lecture de ce compte qui fait ressortir les résultats suivants :

Total général des recettes	frs	968 984,60	
Total général des dépenses	frs	608 394,50	
d'où il résulte un excédent de	frs	<u>360.590,10</u>	
dont : exc. recettes ord ^{res}		261 818,10	
} } extraord ^{res}		<u>98 772,00</u>	
Total...		360.590,10	Somme qui sera reportée au budget additionnel de l'année 1943.

Ceci exposé, M. le Maire rentre en séance.

Chapitres additionnels au budgetRecettes

1.	Excédent des recettes de l'exercice précédent	360 590,10
2.	Concessions d'eau 1942	570,00
3.	Location de compteurs	1 000,00
4.	Attribution sur chiffre d'affaires	2 000,00
5.	Taxe à la production	5 000,00
6.	Contribution des communes pour surcoût cantonal du ravitaillement	1 000,00
7.	Allocations familiales (remboursement trop versé)	500,00
8.	Allègement de charges d'électrification	200,00
9.	Subvention pour cantine scolaire	1 000,00
10.	Subv ^o pour renouvellement du mobilier du cours complémentaire	100,00
11.	Don de Madame Pujol	5 000,00
	Total des recettes	<u>376.960,10</u>

Dépenses

1.	Traitement du secrétaire de mairie	3 650,00
2.	Entretien des chemins vicinaux	31 833,00
3.	Fonds de chômage	9 025,00
4.	Annuités d'emprunts reliquat	73 972,00
5.	Remboursement de l'emprunt de 185 000	25 000,00
6.	Réparations à l'Hôtel de Ville	4 000,00
7.	Dépenses du service des eaux	12 000,00
	à reporter	<u>159.480,00</u>

Report	159.480, ^{frs} 00
Traitement du secrétaire et des agents administratifs	10.400, 00
Allocations familiales	2.000, 00
Assurances sociales	5.000, 00
Salarié du personnel des cartes d'alimentation	3.000, 00
Salarié de l'appareteur	1.000, 00
Assurance de responsabilité civile	800, 00
Salarié du sonneur de cloches	500, 00
Frais de bureau de la mairie	2.000, 00
Frais de perception de taxes	2.000, 00
Chauffage de la Mairie	10.000, 00
Abonnement au téléphone	4.000, 00
Traitement de l'Agent de police auxiliaire	400, 00
Traitement du Gardien Champêtre	1.000, 00
Personnel des tueries et abattoirs	1.000, 00
Salarié du personnel pays de la commune	1.000, 00
Entretien des rues, quais et places	10.000, 00
Entretien des chemins ruraux	5.000, 00
Matériel des abattoirs	1.000, 00
Mobilier et installations	1.720, 00
Entretien des bâtiments communaux	20.000, 00
Entretien des propriétés	40.000, 00
Gardiennage du cimetière	600, 00
Salarié du personnel de service aux écoles	500, 00
Indemnité pour balayage des classes	500, 00
Chauffage des classes	5.000, 00
Mobilier scolaire et matériel d'enseignement	1.000, 00
Subvention pour la cantine scolaire	3.000, 00
Aménagement du terrain des sports	60.000, 00
Terreurs et achats divers	10.000, 00
Subvention à la Ville de Vitry. G. François	1.000, 00
Indemnité pour distribution de kilogrammes	500, 00
Indemnité à M ^{me} de Sorrieu	150, 00
Achat de terrain à M ^{me} de Sorrieu	8.000, 00
Cotisation à l'Association des Maires	400, 00
Emploi Don de M ^{me} Gujo	5.000, 00
Total des dépenses	<u>376.950 francs</u>

Budget additionnel
du Bureau de Bienfaisance

Le M^e de la Mairie donne ensuite connaissance au Conseil du budget
supplémentaire du Bureau de Bienfaisance pour 1943 qui l'approuve
et l'arrête à :

Recettes	23.136 frs
Dépenses	23.136 frs

Réajustement des Salaires
des employés communaux

Le Maire fait remarquer aux Membres présents que, vu l'augmentation sans cesse croissante du coût de la vie et l'insuffisance des salaires payés au Personnel, il est nécessaire de réajuster ces derniers. Le vote du budget primitif 1944 devant avoir lieu incessamment, cette question sera définitivement réglée à cette séance.

Adoption de la Ville
de Vitry-le-François

Le Conseil Municipal vote une subvention de mille francs (1000^f) au profit de la Ville de Vitry-le-François complètement détruite pendant cette guerre et qui a été adoptée par le département de la Haute-Garonne.

Électrification du quartier
de Capdeville

Une partie du quartier dit de Capdeville se trouvant sur le territoire de la Commune d'Ausson, la municipalité de cette commune demande à M. le Maire de Montrojeau que les 4 maisons composant ce quartier d'Ausson soient éclairées par le réseau électrique de Montrojeau, entendu au tous les frais occasionnés par ce travail, incombent à la Commune d'Ausson.

Le même cas se pose pour deux ou trois maisons situées sur le territoire de la Commune de Mozères, limitrophe aussi de notre Ville. Il demande en conséquence que les mêmes formalités soient remplies et ce faisant il donne avis favorable à la requête présentée par la municipalité de la commune d'Ausson.

Terrain des sports

Contrairement à l'exposé initial fait par M. le Maire à la séance du 27 Mai 1943, relatif à l'aménagement du terrain des sports, l'étude de ce projet doit être reprise complètement pour les motifs suivants:

À la suite d'instructions reçues du Commissariat général aux Sports, des subventions très importantes pouvant être accordées pour l'achat, par les Municipalités, d'emplacements destinés à être aménagés en terrain de sports, la location envisagée à la première réunion du Conseil Municipal ne présente plus le même intérêt.

Plus contrairement, l'achat du terrain de M^{me} Dorcié Grand, classé comme terrain de sports - attendu que le Maire peut user du droit de réquisition - répond parfaitement, après aménagements nécessaires, aux désirs du Comité Général aux Sports.

En conséquence, en vue de l'évaluation du prix d'achat du dit terrain Dorcié, le Commissariat Général aux Sports a demandé aux Domaines de lui soumettre quelques estimations de terrains de superficie et de situation aussi rapprochées que possible.

Du rapport présenté par M. le Receveur de l'enregistrement il résulte que " la détermination de la valeur vénale par évaluation directe ou par comparaison avec des mutations est de 81000 francs (en chiffres ronds) moyen de 1 hectare, plus indemnités accessoires d'éviction et de réemploi (30% de la valeur vénale) doit par hectare 24.300 francs, au total 105.000^f l'hectare environ.

Comme conclusion, le Conseil Municipal considérant que l'achat du terrain Dorcié s'impose pour les motifs bien fondés,

Droits de place

exposés plus haut pour M. le Maire, décide de procéder à l'acquisition de la dite propriété, comme terrain municipal de sports.

Le bail pour le fermage des droits de place de l'année 1943 arrive à expiration le 31 Décembre prochain.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que deux solutions peuvent être envisagées :

1° Etant donné les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la Municipalité du fait de la guerre et dans l'espoir de voir la situation redevenir normale en 1944, il propose de faire un nouveau traité de qui à qui avec l'adjudicataire actuel M. Charve. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de modifier le tarif des droits de place en vigueur.

Il demande au Conseil Municipal de lui faire confiance et de bien vouloir lui donner pleins pouvoirs pour s'entendre avec le tenant. Il convoque M. Charve, en temps voulu, pour régler, si possible, cette question au mieux des intérêts de la Commune.

2° Procéder à une nouvelle adjudication : Et en effet, la Commission des foires et marchés avait été chargée d'étudier les nouveaux tarifs susceptibles d'être appliqués et à soumettre aux adjudicataires éventuels. - Cette Commission composée de M. Marinéot Adjoint à la police, M. M. Vallet, Blanchard, Dussigues, conseillers municipaux, a présenté son rapport dont lecture a été faite par M. le Maire.

Au cas d'adjudication, les bases des futurs cahis des charges seraient communiqués à M. le Prifet pour homologation.

Et la prochaine séance du Conseil Municipal, M. le Maire compte être en mesure de faire connaître les résultats de son entretien avec M. Charve.

Demands d'assistance

Le Conseil se réunit en séance secrète pour examiner les demandes d'assistance Ferrère Fernand âgé de 6 ans. - De renseignements recueillis, il paraît que cet enfant est dans un état de débilité physique telle que la Commission du Bureau de Bienfaisance estimant que les Parents sont incapables de l'élever tant matériellement que moralement, décide de le faire prendre en tutelle par l'Assistance Publique.

Toix Bertrand, Paillac Emile, Trois Rosette, assistance Médicale gratuite
Portet Pierre, hospitalisation maison de nuit moyennant remise de son titre de pension et versement mensuel de la somme de 100 francs par son fils.

Deyrousière épouse Sancho, assistance aux vieillards, infirmes, incurables
Sancho Marianne, rapatriée d'Allemagne, mère de 3 enfants en bas âge, assistance à la famille.

Heben Berthe, réfugiée alsacienne, lorraine, demande d'assistance aux femmes en couches.

Le Conseil Municipal donne avis favorable à toutes les demandes d'assistance qui lui ont été présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

~~Peysuigues~~ ~~Maurel~~, ~~Alcides~~ ~~Joseph~~ ~~Chiraud~~
~~M. Mignot~~ ~~M. Bouc~~ ~~Le Driabon~~ ~~Chenon~~ ~~M. J.~~
 Roger de Larivy
 Secrétaire